



ÉVOLUTION DU RÉSEAU ALTERNÉO

LE 18/06/25

CIVIS : PREMIER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET HUMAIN DU GRAND SUD

Le réseau Alternéo : un service public de qualité pour tous les habitants

C'est une offre qui est déjà structurée et importante sur le territoire de la CIVIS.

Le réseau Alternéo dessert tout le territoire des centres-villes jusqu'aux écarts, avec le souci qu'aucun territoire ne doit être laissé pour compte et qu'Alternéo permette l'accès à l'emploi, aux soins, à l'éducation, aux commerces et aux services publics.



Comment se finance le service public des transports ?

Le coût pour l'exploitation du réseau Alternéo est de 26.5 millions par an dont 4.5 € de recettes de vente des tickets et abonnements, c'est-à-dire qui recouvre 21 % de l'exploitation. Le solde de 22.5 millions d'euros représente donc la somme que verse chaque année la CIVIS à son opérateur.

En d'autres termes, c'est donc le contribuable de la CIVIS, qui plus que le client, supporte pour l'essentiel le financement de ce service public.

Chaque service, chaque arrêt, chaque ligne, chaque horaire a été passé au crible, grâce aux données collectées sur 3 ans, pour atteindre l'optimisation voulue sans dégrader le service.



Le nouveau contrat de Délégation de Service Public

Le nouveau contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion et l'exploitation du réseau Alternéo, adopté le 26 décembre 2024 a donc été élaboré et négocié avec l'obligation de ne pas dépasser une enveloppe financière comprise entre 22 et 22.5 millions d'euros par an avec tous les nouveaux services : l'actualisation des éléments financiers et dans une moindre mesure à l'intégration d'éléments tels que le vélo libre service et la mise à disposition des infrastructures TCSP.

L'objectif de la CIVIS était clair : comment maîtriser les coûts du service public du transport ? Plusieurs mesures ont été expérimentées lors de la première phase de cette DSP :

1. **Réorganisation des lignes à très faible fréquentation** (moins de 10 personnes par jour) et notamment le dimanche
2. **Réorganisation de certaines lignes avec des arrêts mutualisés** pour en améliorer le potentiel client ou l'efficacité.
3. **Renouvellement de la flotte**

Chaque service a été analysé pour atteindre l'optimisation voulue et ce sont les raisons qui ont amené la CIVIS à prendre ces décisions de réorganisation de certaines lignes. Certains maires ont exprimé leur mécontentement notamment dans des secteurs et des quartiers où l'offre a dû être réduite. Depuis avril 2025, une nouvelle phase de dialogue a commencé entre tous les maires de la CIVIS sur les attentes, sur la qualité, la lisibilité et la couverture de l'offre de transport sur le territoire intercommunal. **«Nous sommes dans cette phase de proposition avec le maximum de transparence que nous devons aux administrés de nos communes. Un service passe nécessairement par la prise en compte des attentes et des besoins de la population sur un territoire où le transport public est essentiel».**



Une nouvelle méthode articulée autour de la concertation citoyenne

«Il est clair que certains ajustements sont nécessaires pour répondre pleinement aux besoins du territoire et aux attentes exprimées par la population.

Je serai toujours un Président à l'écoute, ouvert au dialogue, à la critique constructive et à la remise en question permanente. Une politique publique, quelle qu'elle soit, ne saurait générer davantage de mécontentements que de satisfactions.

Une offre de transport ne peut être figée, par essence elle est amenée à évoluer avec les réalités du/des territoires qu'elle dessert et surtout avec les besoins et les attentes de ses habitants.»

Le lancement d'une nouvelle phase de concertation

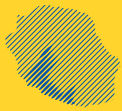
Avec les collègues maires, la CIVIS va lancer une nouvelle phase de concertation avec les habitants et les usagers, les communes et les partenaires (associations, entreprises, scolaires ...). Cette démarche aura pour vocation :

o **d'identifier les priorités de desserte locale** (arrêts, fréquences, ...)

o **de tester des solutions nouvelles** (micro-dessertes, correspondances, lignes complémentaires)

Cette démarche traduit une volonté de co-construction autour des besoins prioritaires du territoire et de ses habitants. Concrètement, les actions qui seront engagées seront les suivantes :

- Dialogue renforcé avec les maires et les conseils municipaux, action qui a déjà débuté depuis avril.
- Accompagnement renforcé sur le terrain des usagers durant la phase de transition jusqu'à la fin des prochaines vacances scolaires pour une rentrée réussie.
- Concertation citoyenne qui sera engagée sur les 6 communes membres



Les objectifs de la concertation citoyenne

Le lancement du nouveau réseau a été réalisé ce lundi 16 juin. Ce nouveau réseau que nous savons perfectible a déjà été modifié au fur et à mesure des concertations qui se poursuivront avec les maires et les usagers.

Cette amélioration se poursuivra pendant un mois, le temps de collecter toutes les informations et les demandes de changement, mais nous pourrons pendant cette période aussi faire des ajustements d'horaires et de fréquences.

Cette concertation citoyenne aura pour objectif d'exprimer les préoccupations des usagers

- **Recueillir les attentes**, préoccupations et propositions des habitants et usagers.
- **Identifier les secteurs géographiques** et créneaux horaires les plus impactés par les réductions de service.
- **Volonté de la CIVIS de co-construire des solutions de mobilité adaptées** aux réalités du terrain.
- **Restaurer un climat de confiance** autour des décisions à venir.

À travers cette concertation citoyenne, la CIVIS entend tenir une position d'écoute, de responsabilité et d'amélioration continue du réseau.



Des perspectives d'évolution en adéquation avec les attentes et les besoins des usagers

La concertation citoyenne portera principalement sur les points suivants qui apparaissent d'ores et déjà comme des pistes pleines de promesses :

- **Renforcement de l'offre sur les lignes à fort potentiel** pour augmenter l'attractivité du réseau.
- **Amélioration de l'interopérabilité avec les réseaux Car Jaune et Car Sud** pour des déplacements fluides à l'échelle de la microrégion voire de la région entière.
- **Adaptations ciblées du réseau** sur les secteurs identifiés comme sensibles ou enclavés.
- **Développement de nouvelles mobilités** : vélos en libre-service (VLS), solutions de covoiturage maîtrisées dans les écarts.

La CIVIS souhaite faire du réseau Alternéo un service public vivant, évolutif, à l'écoute de la population de ses attentes et des besoins de ses habitants.

Le temps de la concertation permanente s'ouvre : c'est collectivement que se construit le transport de demain.



SAINT-PIERRE
SAINT-LOUIS
L'ÉTANG-SALÉ
PETITE-ÎLE
CILAOS
LES AVIRONS

Contact presse

CIVIS :
communication@civis.re
0262 49 96 00

CIVIS : PREMIER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET HUMAIN DU GRAND SUD